



PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE L'ASSOCIATION DES AMPUTÉS DE GUERRE ET LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

FOIRE AUX QUESTIONS

Q. En quoi consiste le protocole d'entente?

Annoncé le 26 novembre 2013, ce protocole porte sur un partenariat de collaboration entre l'Association des Amputés de guerre et le ministère de la Défense nationale (MDN) (représenté par le Groupe des services de santé des Forces canadiennes). Ce partenariat vise à faire en sorte que les membres des Forces armées canadiennes reçoivent en temps voulu les soins prothétiques les plus appropriés afin de leur assurer les meilleurs résultats possible et leur permettre de réintégrer une vie riche et productive.

Q. Pourquoi le ministère de la Défense nationale a-t-il choisi l'Association des Amputés de guerre pour ce partenariat?

Fondée par des amputés de guerre à leur retour de la Première Guerre mondiale et axée sur la philosophie « les amputés s'entraident », l'Association des Amputés de guerre est depuis 95 ans un centre d'excellence concernant tous les aspects de l'amputation chez les anciens combattants, les civils et les enfants.

Q. Quels sont les avantages de cette approche conjointe?

Elle offre aux membres des Forces armées canadiennes un équilibre entre les ressources internes du MDN et les ressources externes de l'Association des Amputés de guerre. Cela améliorera l'accès à des connaissances spécialisées et à jour sur l'amputation et à des fournisseurs de services de prothétique certifiés et expérimentés partout au Canada, en plus de permettre d'accéder en temps voulu aux nouvelles technologies utilisées en prothétique pour assurer des services de grande qualité. Grâce à ce partenariat, l'Association des Amputés de guerre et le Groupe des services de santé des Forces canadiennes contribueront à faire du secteur de la santé canadien un chef de file mondial à l'avant-scène des soins prothétiques.

Q. Que fera précisément l'Association des Amputés de guerre dans le cadre de ce partenariat?

Activités de l'Association des Amputés de guerre dans le cadre du partenariat :

- coordonner et assurer le soutien au Programme de réadaptation physique des Forces canadiennes, au comité d'examen des questions prothétiques, au programme de prise en charge des cas par une infirmière des Forces armées canadiennes et aux membres qu'ils servent, en donnant notamment de la formation et des recommandations relativement à la gestion de l'amputation et aux services disponibles;

- comprendre les buts et besoins des membres des Forces armées canadiennes relativement à la réalisation de leur plein potentiel et à la possibilité de réintégrer une vie riche et productive, que ce soit en demeurant au sein des Forces armées canadiennes ou en réintégrant la vie civile;
- informer le MDN en temps opportun des besoins des personnes amputées et des enjeux qui les touchent, ainsi que des nouveaux services et des percées technologiques;
- fournir des ressources destinées expressément à combler les besoins des personnes amputées, comme de l'information sur la façon de soigner le membre résiduel, sur les membres artificiels de loisir, sur l'emplacement des centres de prothétique, sur les mécanismes d'adaptation pour la conduite automobile, et plus encore;
- assurer une assistance et une présence constantes tout au long de la vie des personnes amputées, que l'amputation soit liée au service militaire ou non, et servir de guide durant leur service, durant la période de transition qui suit leur libération, et pendant les années où leurs besoins seront pris en charge par Anciens Combattants Canada.

Q. Qu'a fait l'Association des Amputés de guerre jusqu'à maintenant dans le cadre de ce partenariat?

Dans le cadre des responsabilités qu'elle partage avec le MDN, l'Association des Amputés de guerre a déjà communiqué avec un certain nombre de militaires amputés et prévoit communiquer avec chacun d'entre eux. L'Association a apporté son aide lors d'essais récents de membres artificiels, en plus de participer à une visite du Center for the Intrepid du Brooke Army Medical Center de Fort Sam Houston, au Texas afin d'y découvrir les services offerts à l'échelle internationale aux militaires blessés. L'Association des Amputés de guerre organise aussi des séances éducatives dans les centres intégrés de soutien du personnel partout au Canada à l'intention des gens qui travaillent avec des personnes amputées, comme les ergothérapeutes, les physiothérapeutes et les gestionnaires de cas, de même qu'au Centre d'autorisation de traitements de la Croix Bleue Medavie pour aider à alléger le traitement des requêtes et des réclamations.

Q. Avec qui puis-je communiqué pour avoir plus d'information à ce sujet?

Pour un supplément d'information, veuillez communiquer avec le Centre d'information pour les personnes amputées de l'Association des Amputés de guerre, en composant le 1 877 622 2472 ou par courriel à l'adresse cipa@amputesdeguerre.ca.